

Pêche durable du poisson de fond Canada Atlantique

- ✓ -Revenir à la pêche ancestrale
- ✓ -Saison du 15 juillet au 15 septembre
- ✓ -Bateau 34 pieds et 11 pouces ou moins
- ✓ -Limite à 12 milles des côtes pour la sécurité ?
- ✓ -Engins fixes, palangres (trawls) flottantes aux mêmes positions toute la saison
 - ✓ -Interdire le gigger et revenir à la vraie ligne à main
- ✓ -Revenir à la ligne à main
- ✓ -Poisson de fond, morue, barbue (merluche), flétan → *PLIÉ*
- ✓ -Hameçons de taille 10, 11 ?
- ✓ -De type C (circulaire)
- ✓ -Limite de 2 500 hameçons
- ✓ -Avançon (échampau) limite de 150 lbs test
- ✓ -Quotas par espèce à éliminer, remplacer par quotas en argent ?
- ✓ -Fixer les prix par espèce à l'avance
- ✓ -Contrôle à quai (pèse pêche)
- ✓ -Abolir pêche sentinelle et filets à morue
- ✓ -Interdire dragueurs (même pour test sentinelle) ou toute autre pêche au poisson de fond dans les limites du 12 milles
- ✓ -Éliminer observateurs en mer (sécurité), Ministère peut faire les tests à quai ou à l'usine (mesure du poisson et otolithe)
 - Touristes lignes à main (5 morues) mais aux anciennes lignes à main
 - ligne mère avec pesée puis 2 avançons (échampeau) puis 2 hameçons

Si les méthodes de pêche reviennent à celles-ci, soit à des mesures de conservation, on pourra obtenir une pêche durable du poisson de fond.